

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira le :

Jeudi 16 mars 2023 à 20 heures,
Salle polyvalente du Centre de rencontre de l'Obélisque
4 ter, avenue de Creil – 1^{er} étage - à SENLIS

ORDRE DU JOUR

01. Désignation du secrétaire de séance.
02. Compte-rendu des décisions de Monsieur le Président et des délibérations du Bureau Communautaire.

FINANCES

03. Budget Principal primitif 2023.
04. REOMI - Budget Primitif 2023.
05. SPANC - Budget Primitif 2023.
06. Taux de fiscalité locale 2023.
07. Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM 2023).
08. Vote du produit de taxe GEMAPI.
09. Barème 2023 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI).
10. Autorisations de programmes – Voies cyclables et Terrains Familiaux Locatifs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

11. Qualification de Zone d'Activité Économique de la zone des Manufactures de Brasseuse.
12. Projet d'extension de la Zone d'Activité Économique des Manufactures de Brasseuse.
13. Qualification de Zone d'Activité Économique de la zone des Portes de Senlis.
14. Projet d'extension de la Zone d'Activité Économique des Portes de Senlis.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

15. Attribution du marché 2023-01 relatif aux travaux d'aménagements cyclables sur les communes de Senlis, Aumont-en-Halatte, Fleurines, Villers-Saint-Frambourg, Ognon, Chamant et Mont-l'Évêque.

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS ÉCRITES



Jean-Baptiste LERGRAIS
Directeur Général des Services
Pour le Président et par délégation